



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Département
de l'ESSONNE

Arrondissement
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 39

présents : 28

absents excusés représentés : 8

absents : 3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 11 MAI 2023

L'an 2023, **le 11 mai à 20H30**, le Conseil municipal de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué en salle des mariages de la mairie 48, avenue Charles de Gaulle, sous la présidence de monsieur Alexis TEILLET, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Daniel GUETTO, Aurélie GUÉGUEN, Charles DARMON, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Georges DURAND, Joelle EUGÈNE, Abdelhak LARTIK, Sylvie LAIGNEAU, Isabelle AUFFRET, Marie-Lucie CHOISNARD, Agnès DUPUIS, Claude FERREIRA, André MULLER, Nicolas FROGER, Roxane NÉE, Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Jean-Marc DEFRÉMONT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Fatima KADRI, Olivier VAGNEUX, Nathalie COËTMEUR, Aude HERNANDEZ

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Catherine CHEVALIER donne pouvoir à Sandrine VIEZZI, Anne-Marie GERARD donne pouvoir à Daniel GUETTO, Dominique LABORIALLE donne pouvoir à Isabelle AUFFRET, Jérôme DUEZ donne pouvoir à Georges DURAND, Frédéric DELAMAERE donne pouvoir à Aurélie GUÉGUEN, Stéphane TARAGON donne pouvoir à Nicolas FROGER, Angélique DE OLIVEIRA PINTO donne pouvoir à Pascal LEGRAND, Patrice KOUAMA donne pouvoir à Fatima KADRI

ABSENTS NON EXCUSES NON REPRESENTES :

Lydia BERNET, Eric HUIBAN, Christophe-Reynald MICHEL

Secrétaire de séance : Madame Aurélie GUÉGUEN

N° 13/247

Le maire atteste que la liste des délibérations examinées lors de la séance a été affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales



N°13/247
DU JEUDI 11 MAI 2023
Affaires Juridiques
REGLEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Le Conseil municipal,

VU les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement,

VU l'avis de la commission administration générale, finances et fonctions supports en date du 28 avril 2023,

CONSIDÉRANT que ce dispositif permet à des citoyens non élus de participer à la conception ou à la répartition des finances publiques, et d'être un véritable outil au service de la démocratie citoyenne,

ENTENDU l'exposé du rapporteur, Alexis TEILLET, maire,

Amendement présenté par la liste Vivons Savigny autrement, avec Olivier Vagneux :

A l'article 2, page 1, du règlement, il est supprimé « âgés de plus de 16 ans »

Page 7, il est supprimé : « si vous êtes mineur, merci de joindre une autorisation parentale »

Par 1 voix Pour, 28 voix Contre, Abstentions 7

Pour : Olivier VAGNEUX

Contre : Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUEGUEN, Charles DARMON, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Joëlle EUGENE, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Isabelle AUFFRET, Jérôme DUEZ, Marie-Lucie CHOISNARD, Agnès DUPUIS, Claude FERREIRA, Frédéric DELAMAERE, André MULLER, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Roxane NEE, Aude HERNANDEZ

Abstention : Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONT, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité par 28 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions 8

Pour : Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUEGUEN, Charles DARMON, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Joëlle EUGENE, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Isabelle AUFFRET, Jérôme DUEZ, Marie-Lucie CHOISNARD, Agnès DUPUIS, Claude FERREIRA, Frédéric DELAMAERE, André MULLER, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Roxane NEE, Aude HERNANDEZ

Abstentions : Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Jean-Marc DEFREMONT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Fatima KADRI, Olivier VAGNEUX, Patrice KOUAMA, Nathalie COËTMEUR

APPROUVE le règlement du budget participatif de la ville de Savigny-sur-Orge,

AUTORISE le maire ou son représentant à l'application de ce règlement pour la mise en place du budget participatif de la ville de Savigny-sur-Orge.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,

Auréli GUÉGUEN
Secrétaire de séance

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Alexis TEILLET
Maire

